



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Tél : 27 20 30 90 20
Fax : 27 20 21 35 87
Email : info@tresor.gouv.ci
Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Abidjan, le **02 AVR 2026**

Le Directeur Général

N° **023 17** /MEFB/DGTCP/DSDI

Destinataire : Tout le personnel

V/Réf. :

Objet : Candidatures aux échéances électorales 2026 du FOSAT-CI

Nombre de pièces jointes : 00

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement Intérieur, les membres des organes dirigeants actuels du Fonds de Solidarité des Agents du Trésor de Côte d'Ivoire (FOSAT-CI) sont au terme de leur mandat respectif. Il s'agit notamment des membres du Conseil d'Administration, du Comité de Crédit et du Conseil de Surveillance.

Par conséquent, des élections auront lieu au cours de la prochaine Assemblée Générale (AG) qui se tiendra du 10 au 13 mai 2026 au Golden Palace Hôtel de Grand-Bassam, en vue du renouvellement des membres desdits organes.

Ainsi, les postes à pourvoir se présentent comme suit :

- ❖ Au titre du Conseil d'Administration (CA) : treize (13) Postes à pourvoir, à savoir :
 - un (01) Administrateur désigné par Monsieur le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
 - un (01) Administrateur élu pour le compte de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
 - trois (03) Administrateurs élus pour le compte des Directions Centrales ;
 - deux (02) Administrateurs élus pour le compte des Postes Comptables Généraux ;
 - six (06) Administrateurs élus pour le compte des Circonscriptions Financières.
- ❖ Au titre du Comité de Crédit (CC) : cinq (05) postes à pourvoir.
- ❖ Au titre du Conseil de Surveillance (CS) : trois (03) postes à pourvoir, dont :
 - un (01) représentant élu parmi les membres issus de la Direction des Systèmes Financiers Décentralisés (DSFD) ;
 - un (01) représentant élu parmi les membres issus de l'Inspection Générale et Audit du Trésor (IGAT) ;
 - un (01) représentant élu parmi les membres issus des autres services du Trésor Public.

Au regard l'importance des Structures Sociales, en général, et du FOSAT-CI, en particulier, dans la mise en œuvre de la Politique sociale du Trésor Public, les candidats aux différents postes devront, outre ces exigences réglementaires, satisfaire aux conditions ci-après :

- justifier d'une ancienneté d'au moins quinze (15) ans de service au Trésor Public ;
- jouir d'une bonne moralité et n'avoir jamais fait l'objet d'une sanction pénale et/ou disciplinaire ;
- ne pas avoir de prêt en souffrance ;
- adhérer à la vision du Directeur Général ;
- n'avoir appartenu à aucun organe dirigeant du FOSAT-CI depuis sa création ;
- n'exercer aucune activité opérationnelle au sein du FOSAT-CI.

Par ailleurs, les candidatures des agents exerçant à l'intérieur du pays sont vivement recommandées.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le vendredi 10 avril 2026, au siège du FOSAT-CI, sis à la riviéra ABATTA, 2^{ème} étage de l'immeuble AMAT-CI, Cité Synatrézor, ou transmis par voie électronique, à l'adresse suivante : fosat-ci@tresor.gouv.ci.

Le dossier de candidature doit comporter :

- une demande signée du candidat adressée au Président du Comité Ad hoc ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de toute autre pièce d'identité en cours de validité ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat de nationalité ;
- deux (2) photos d'identité récentes de même tirage ;
- un Curriculum Vitae (CV) faisant ressortir l'expérience du candidat dans le domaine bancaire ou financier ;
- une lettre de motivation faisant ressortir l'adhésion du candidat à la vision du Directeur Général.

Nota Bene : les candidatures qui parviendront hors délai ne seront pas acceptées.



HOUSSEI Arthur Augustin Pascal
Directeur Général
du Trésor et de la Comptabilité Publique